
PERSONNE NON IDENTIFIÉE : ... l'Europe, Londres de mettre en muet vos téléphones, s'il vous plaît, à l'aide *6. Si vous voulez prendre la parole et qu'il vous faut enlever le muet, vous pouvez appuyer sur *7. Merci. Autrement, si vous êtes connecté à travers l'ordinateur, vous pouvez vous mettre en muet à l'aide de votre microphone. Merci.

ALISSA COOPER: Bonjour, tout le monde, c'est Alissa qui parle ici, vous m'entendez?

Personne n'acquiesce.

Bien. Alors, il est 21 h 2, donc il faudrait que l'on commence. Je ne sais pas s'il y a toujours des gens qui sont en train de se connecter. Comme d'habitude, nous allons afficher sur l'écran d'Adobe Connect les documents dont nous discutons. S'il y a quelqu'un qui participe à cet appel et qui n'est pas connecté à Adobe Connect, il faudrait me le faire savoir dès maintenant.

Bien. Il semble que tout le monde est connecté sur Adobe Connect. Vous voyez en ce moment l'ordre du jour que nous avons convenu pour l'appel d'aujourd'hui. Nous allons avoir un appel de deux heures dans lequel nous allons commencer à discuter de la lettre que l'ICG a reçue de la NTIA. La préévaluation du CWG sera le point # 2 de l'ordre du jour. Puis, nous allons discuter de la réponse du président du Conseil d'administration concernant la déclaration de l'ICG sur les contrats. Et puis, à la fin du point # 3 de l'ordre du jour, nous allons laisser aller les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

interprètes juste avant de commencer avec ce point # 3. Donc, nous allons avoir une discussion aussi agile que possible. À la fin de l'appel, nous allons avoir quelques questions plutôt administratives à aborder vers la fin de l'appel, comme l'approbation des procès-verbaux de notre dernier appel. Pour ce point, nous n'avons pas besoin des interprètes. Et puis, nous allons discuter de la programmation des téléconférences futures.

Alors, est-ce que cela vous convient? Est-ce que vous avez des commentaires à faire par rapport à cet ordre du jour?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bonjour, Alissa. On ne vous entend pas très bien. Je suis désolé.

ALISSA COOPER: Bien. J'essaierai de parler plus fort.

DANIEL KARREBERG: Alissa, moi, je vous entends bien.

ALISSA COOPER: Bon, tant mieux.

Bien. Alors, il n'y a pas de remarques concernant l'ordre du jour, donc nous allons poursuivre comme on a convenu. On va donc commencer par la lettre que nous avons reçue de la NTIA. C'est une lettre qui a été envoyée au Secrétariat. Vous êtes tous un peu au courant de cette lettre. Ça fait déjà quelques semaines que nous l'avons reçue. Et pour

nous, en fait, ce qu'il faut que l'on fasse, et ce que la NTIA demande de nous, c'est d'obtenir davantage d'informations. Il y a quelques points qu'il faudrait que l'on discute avant de pouvoir avancer. Voilà pourquoi on a d'abord diffusé la lettre à travers la liste, pour que tout le monde la voie. D'une part, on a une question logistique qui est qu'on voudrait que la communauté participe pour la préparation de cette réponse que nous allons envoyer à la NTIA. Il y a différentes unités constitutives et différents secteurs de la communauté qui vont devoir participer. Pardon, j'ai un bébé qui pleure... je sais que vous l'entendez...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui. On l'entend tous.

ALISSA COOPER: Il n'est pas très intéressé par la transition d'IANA en ce moment. J'essaierai de reprendre ici en quelques secondes – je vais demander à quelqu'un d'autre de prendre ma place.

PATRIK FÄLSTRÖM: Je vais occuper le poste d'Alissa ici pendant quelques instants.

J'ai reçu cette lettre et je l'ai lue. Et bien sûr, c'est une lettre qui pourrait être interprétée de différentes manières. Nous avons déjà discuté de l'échéancier sur la liste de diffusion. Et c'est l'une des questions que la NTIA reprend. Mais ce que l'on devrait noter par rapport à cette lettre est que l'échéancier n'est pas simplement – ne devrait pas simplement comprendre le temps qu'il nous reste entre maintenant et la date de remise de la proposition à la NTIA, mais que

cet échéancier devrait également comprendre le temps que la NTIA va exiger pour pouvoir mettre en œuvre cette proposition. Ce n'est pas qu'on a [peu clair 0 :06 :42] va être, mais également quelques mesures qu'il va falloir que l'on considère. Donc, ils ont demandé des contributions sur les différentes idées qu'on pourrait avoir par rapport à toutes ces questions de temps. Donc, je voudrais que l'on ouvre ici la discussion pour que tout le monde participe et que l'on sache que si on ne parvenait pas à respecter tout ce qui est demandé, de remplir toutes les conditions dans le temps requis avant la fin de septembre, avant le 30 septembre, il va falloir que l'on ait un plan de contingence. Mais je demande cette extension. Il va falloir que l'on demande le temps nécessaire et pas plus. Mais il faut que l'on soit sûr d'avoir suffisamment de temps en même temps. Je pense qu'il faudrait que l'on considère quel serait le délai d'extension potentielle nécessaire réel.

Je vois déjà certains qui envoient leurs commentaires à travers le chat, mais je voudrais également faire participer tous les membres de l'ICG. Si vous avez des idées à partager avec nous par rapport à cet échéancier, faites-le.

Wolf-Ulrich, allez-y.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci. Pour être sûr que j'ai bien compris ici le processus complet, d'abord, je voudrais demander comment pensez-vous que nous allons répondre à ces questions de la NTIA par rapport au calendrier et à l'échéancier. Ils ont envoyé deux lettres, si je ne me trompe. Une lettre à nous, l'ICG, et ils ont également envoyé l'autre lettre au CWG. C'est bien ce que j'ai compris, n'est-ce pas?

Donc, dans ce sens, on est considérés comme des aidants par rapport au travail du CWG, de l'équipe CRISP, de l'IETF aussi. Au moins, c'est ça que j'ai compris. Donc, ici, la question pour moi, c'est comment devrait-on élaborer cette réponse?

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci, Wolf-Ulrich. J'ai compris exactement ce que, nous, en tant qu'ICG devrions répondre à votre question et si on est très très détaillé – parce que la lettre n'a pas été envoyée à l'ICG totale, mais à nous, les trois coprésidents de l'ICG. Donc, nous trois devons répondre à des questions qu'ils ont posées par rapport aux délais. Mais on a accordé au sein du groupe que les coprésidents n'allaient pas répondre au nom du groupe sans discuter des questions avec le reste du groupe. Donc, il va falloir que l'on attende le consensus nécessaire pour pouvoir parler au nom de l'ICG. J'espère vraiment qu'on ne devrait pas entrer dans les détails. Mais tout cela est compris dans les détails qu'ils nous demandent. Donc, lorsqu'on a reçu cette lettre, on s'est posé les mêmes questions que vous posez maintenant. On s'est dit qu'il va falloir que l'on tienne compte des périodes de temps que les trois communautés vont exiger pour pouvoir mettre en œuvre leurs propositions, peu importe quelles seront ces propositions. Et puis, les trois coprésidents de l'ICG sont responsables de pouvoir considérer quel est le temps qui leur faut pour pouvoir faire leur travail de transition IANA. Le travail qui les occupera par rapport au transfert de la NTIA pour faire un suivi, par exemple, ou une évaluation.

Donc, je pense que j'ai bien compris ce que vous avez dit.

Alissa, allez-y.

ALISSA COOPER:

Merci, Patrik. Oui, je voudrais que l'on reprenne la partie de la logistique de la réponse pour la NTIA. Ce que l'on cible, c'est de pouvoir envoyer une réponse à la NTIA juste après notre réunion dans le cadre d'ICANN 53. Il me semble qu'il faudrait que l'on considère, pendant ce temps, d'ici à la réunion de Buenos Aires, quels seraient les délais dont les trois communautés auraient besoin pour pouvoir mettre en œuvre leurs propositions. Donc, il va falloir que l'on discute avec ces communautés des délais dont ils auront besoin pour ce faire, et donc pour travailler sur la mise en œuvre une fois que la proposition de chaque communauté sera achevée.

Donc, il faudrait que la communauté participe en particulier par rapport au calendrier, aux délais. Donc, une fois que l'on aura reçu ces informations des différentes communautés, on devra rediscuter de la question au sein de l'ICG avant d'envoyer une réponse à la NTIA. Alors, on devrait peut-être discuter de cette possibilité. À travers la liste de diffusion pour que tout le monde puisse également présenter leur propre proposition au nom des différentes communautés opérationnelles.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Wolf-Ulrich.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci, Alissa, de ces précisions. Nous comprenons tous alors les mêmes idées de cette lettre. Maintenant, par rapport au calendrier, il y a cette question de mise en œuvre et du type de niveau de mise en œuvre qui doit être considérée, qui doit être imbriquée à la proposition qui sera

remise à la NTIA. C'est-à-dire que la lettre où l'on demande la proposition et puis la mise en œuvre des propositions de la communauté et d'autre part, si on considère la proposition du CWG qui parle du type de cadre de transition qui devrait être développé davantage dans le plan de transition une fois que la transition sera finie. Alors, pour moi, la question, c'est s'il s'agit d'une mise en œuvre ou s'il s'agit d'un plan de mise en œuvre. Pour moi, ce n'est pas vraiment clair à quel point la proposition devrait comprendre le plan de mise en œuvre, dans quelle mesure cela devrait être respecté et quels sont les différents types d'informations qui devraient être comprises dans ce calendrier. Je pense qu'il faudrait que l'on discute de ces questions. Peut-être que certaines des personnes qui sont ici connectées, d'autres membres de l'ICG, auront des contributions à faire.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci. Je pense qu'ici on est un peu centré sur des détails. Il est important que l'on réponde – que l'on discute entre nous, mais quant à la réponse à cette lettre, je ne sais pas si c'est vraiment important. Comme réponse, il faudrait peut-être que l'on considère s'il serait nécessaire de demander un prolongement de ce délai ou pas et si ce délai devrait être un délai de deux ans de prolongement ou de six mois, par exemple. Alors, la réponse qu'il nous faut, on ne devrait pas vraiment prendre une décision maintenant pour l'envoyer à la NTIA et puis voir s'il faut, en fait, que l'on corrige cela plus tard. Alors, suivant notre processus multipartite ascendant il faudrait que l'on voie ce qu'on recommander à la NTIA de faire par rapport à notre contrat. Je pense que peut-être il va nous falloir un prolongement. Donc, il faudrait que l'on évalue comment on va demander ce prolongement de la période.

Paul, s'il vous plaît.

PAUL WILSON:

Pardon, je n'ai pas une connexion très bonne. J'espère que vous m'entendrez. En ce qui concerne ce prolongement, j'aurais pensé qu'un prolongement de trois ans n'est pas vraiment ce qu'on voudrait avoir. L'idée, je pense avoir comprise, c'est que le prolongement de temps pourrait être en fait être demandé si on a déjà une date à laquelle on croit pouvoir conclure notre travail. Donc, on ne peut pas demander des extensions de prolongement de deux ans. Mais cela me fait penser vraiment penser à ce que l'on fait ici. Ça me fait reconsidérer notre travail. Alors, j'ai un peu du mal à suivre ici la discussion sur l'élaboration de notre travail dans le court terme. Donc, est-ce qu'il nous faudrait un prolongement de court terme, ou croyez-vous qu'il nous faudrait un prolongement de deux ans? Je ne pense pas que deux de plus serait vraiment un signe de bon travail de notre part.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci beaucoup. Daniel?

DANIEL KARREBERG:

Daniel au micro. Je crois, par rapport à cette discussion, qu'une extension de deux ans, je ne sais pas si cela donnerait un bon signal à la communauté. J'ai une autre question, en fait, qui me vient à l'esprit. Ce qui me préoccupe quand même, c'est l'impression que nous donnons en tant que ou à titre de notre rôle de communauté multipartite et il me semble qu'il nous faudra admettre que nous n'avons pas respecté

les délais pour obtenir une proposition totale. Donc, je me pose la question à savoir si on ne va pas donner une mauvaise impression à nos antagonistes. Donc, ne serait-il pas mieux de proposer une mise en œuvre partielle peut-être pour faire avancer les choses aux yeux de la communauté. Il peut y avoir déjà des plans qui peuvent être mis en œuvre de manière plus rapide. Donc, il pourrait peut-être y avoir en fait une étape de mise en œuvre de transition qui montre, en fait, que nous avons fait des progrès, des progrès tangibles. Donc, cela permettrait d'éviter toute argumentation comme quoi il y a un problème de fonctionnement.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci beaucoup. Manal?

MANAL ISMAIL:

Merci, Patrik. Merci à tous d'organiser cette séance de remue-méninges. Alors, j'aimerais vous faire part de mon point de vue. Je ne suis pas très au clair sur quelque chose. Donc, on parle de mise en œuvre sur six mois, on parlait des communautés opérationnelles et des mises en œuvre sur six mois. Alors, est-ce que cela veut dire que l'ICG soumet la proposition à l'ICANN et ensuite à la NTIA et que nous avons une période d'évaluation et on ne sait pas exactement quelle va être la durée de cette période au niveau du gouvernement américain. Ensuite, en termes de mise en œuvre, on dit six mois. Alors, est-ce que cela va représenter la durée de l'extension? Bon, est-ce que tout doit être prêt en même temps? Est-ce que c'est, en fait, un petit peu comme mettre en marche une machine? On appuie sur le bouton et au bout d'un moment, tout est mis en œuvre? En fait, comment est-ce que cela va

réellement fonctionner? Quel est le processus? Si le contrat est annulé avant, eh bien, quelle est la période sur laquelle nous nous mettons d'accord? Est-ce que c'est une option ou est-ce que nous nous engageons à la période de mise en œuvre que nous arrivons à mettre en place avec les communautés opérationnelles?

Donc, encore une fois, selon ce que je comprends, la mise en œuvre devrait être en fait l'extension de contrat. C'est ça? J'ai bien compris?

Allô?

PATRIK FÄLSTRÖM: Est-ce que vous pouvez répéter votre question, s'il vous plaît?

MANAL ISMAIL: Ma question, c'est de savoir si le délai de la mise en œuvre était en fait à égalité – était la même que la période d'extension.

ALISSA COOPER: Je vais reprendre la parole, si vous me permettez.

PATRIK FÄLSTRÖM: S'il vous plaît.

ALISSA COOPER: Merci. Alors, il y a, en fait, trois phases à la base par lesquelles il nous faut passer avant l'expiration. La proposition doit être finalisée envers la NTIA. Ensuite, il y aura évaluation du Gouvernement des États-Unis et

ensuite, il y aura un plan à mettre en œuvre sur la base de la proposition. Et à la fin de ces trois phases, comme le dit la lettre, à la fin de ces trois phases, le contrat pourra arriver à échéance. Donc, ce sur quoi nous devons nous concentrer, ce sont les deux points par rapport aux communautés, donc finalisation de la proposition en elle-même et mise en œuvre. Je crois qu'il ne faut pas rentrer dans tous les détails de comment, à quel moment on va arriver à expiration, comment utiliser l'extension, etc. Tout ça, c'est une question de mécanismes. Mais ce qu'on nous a demandé, c'est notre point de vue par rapport à ce que nous comprenons et le temps que nous pensons qui va être nécessaire pour finaliser la proposition en elle-même. Donc, nous espérons le faire d'ici l'automne. Il faut donc laisser le temps à l'ICG de le faire. Et puis, mettre en œuvre ce qui sera écrit dans la proposition. Donc, dans tout ceci, il y a donc les statuts, les règlements constitutifs et c'est là-dessus qu'on aura besoin du point de vue des communautés opérationnelles pour savoir un petit combien de temps il va nous falloir. Je crois qu'il y a une période d'évaluation qui va, bien sûr, faire suivre, mais ce dont ils ont besoin de savoir, c'est combien de temps prévoyons-nous pour notre partie du travail.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Alors, je crois que Kavouss avait levé la main. Donc, je vais passer la parole à Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

En ce qui concerne le deuxième paragraphe de la lettre de la NTIA, il y a une question. Une question en deux parties. Premièrement, combien de temps va-t-il falloir pour finaliser le plan et ensuite, l'évaluation? Donc,

nous devons séparer le plan de transition et la mise en œuvre. Ce sont deux choses différentes. Le plan de transition, c'est en fait déjà une première réponse. Le plan de mise en œuvre, je pense que l'ICG n'a rien à voir par rapport à ce plan de mise en œuvre parce que ce plan dépend du CCWG et du CWG. Donc, je crois qu'il n'est pas approprié pour l'ICG de s'approprier ou d'assumer cette responsabilité. Alors, on peut effectivement estimer des délais, mais pour ce qui est de la mise en œuvre, eh bien, cela dépend de ces deux autres communautés ou groupes, donc CWG et CCWG.

CCWG, selon le délai, eh bien, le délai est du 16 juin 2016. C'est la date qui a été fixée. Donc, il ne faut pas mélanger les rôles. Donc, la date est de juin 2016. Donc, voilà pour moi ce qui est important, de séparer les deux choses : la mise en œuvre et le plan de finalisation. Donc, il nous faut répondre à la question de la manière suivante. Par rapport à la question de l'extension du contrat, cela ne fait pas partie de notre travail et de notre mission. Nous ne devons pas répondre à cette question. Donc, il est important de définir ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Je pense que d'ailleurs, les autres groupes répondront en ce qu'ils les concernent.

Donc, il ne faut pas nous occuper de la mise en œuvre. Cela sort – ce n'est pas de notre ressort, cela sort de ce qui nous concerne. Merci.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci beaucoup. Je suis d'accord. Nous devons prendre en considération les délais dont nous avons besoin en tant qu'ICG pour répondre. Et nous devons tirer nos conclusions dans le contexte de notre travail.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Si on regarde les deux phases, la première phase, nous avons besoin du point de vue de toutes les communautés, nous attendons encore le point de vue d'une communauté. Donc, nous devons essayer de voir un petit peu où en est le CWG, d'obtenir une réponse par rapport à leurs délais, quand ils ont une proposition à nous donner et ensuite, nous aurons le temps de faire notre travail, nous l'avons déjà sur le diagramme qui est affiché, donc nous pouvons l'ajouter.

Alors, le document – le calendrier que nous avons publié nous indique que la mise en œuvre commencera dès que la proposition sera soumise et que toutes les différentes activités auront lieu en parallèle.

Le processus d'approbation de zone racine ne peut pas être modifié tant que le contrat existe. Donc, la dernière petite partie, en fait, ne peut pas avoir lieu tant que le contrat avec la NTIA n'a pas expiré. Donc, il faut quand même expliquer cet effet de cascade à la NTIA, je pense.

PATRIK FÄLSTRÖM: Merci beaucoup. Martin?

MARTIN BOYLE: Merci, Patrik. Martin Boyle au micro. J'aimerais revenir un petit peu sur ce dont on a parlé au début, sur le commentaire qui a été fait. Je crois que le message n'est pas juste. Je crois qu'il avait été dit qu'il y avait une certaine complexité du problème dans les différentes communautés, qu'il ne fallait pas oublier la question de sensibilisation, la question du nombre de personnes et un petit peu de leurs situations. Les progrès, je

pense, sont extraordinaires, mais en même temps, les choses sont faites avec précaution.

Donc, lorsque nous parlons de tout ceci, nous devons parler des réussites du processus, de tout ce qui été accompli au sein du processus.

Alors, autre commentaire sur lequel j'aimerais revenir, c'est la question de proposer une transition par étape. Je crois que la NTIA a déjà dit de manière très très claire que ce n'est pas une option.

En ce qui concerne la discussion sur la lettre de la NTIA, je pense réellement que nous n'avons pas tous les morceaux du puzzle, mais nous savons à qui nous adresser pour obtenir ces autres éléments, pour ensuite tout rassembler et identifier quel pourrait être le calendrier. D'ailleurs, je ne suis pas d'accord avec l'idée selon laquelle on ne devrait pas leur poser cette question. Et quand je dis – « leur », je fais référence à l'ICANN parce que je pense qu'il devrait être possible de collaborer, par exemple, pour qu'il y ait des statuts constitutifs. Maintenant, ce qu'on ne peut pas leur demander — c'est donc une fois que la proposition sera envoyée à la NTIA, une fois que la NTIA y travaillera, il n'y a aucune raison pour laquelle l'ICANN et d'autres partis ne pourraient pas déjà commencé à s'assurer d'avoir tous les éléments nécessaires en place de manière – par exemple tout ce qui est des statuts, les changements, la structure de la société, tout ceci devrait pouvoir se faire de manière assez rapide.

Donc, si nous rassemblons tout cela, tant que nous posons les bonnes questions sur la manière dont ces différents éléments seront mis en place, je pense que les choses devraient pouvoir se passer de manière

assez facile. Nous pourrions définir notre propre calendrier, tout rassembler et avoir au moins moyen de définir un scénario idéal selon lequel tout pourrait être prêt et la NTIA pourrait, à ce moment-là, nous donner le feu vert à cette date. Donc, moi, je pense – il faut faire attention de ne pas dire « on ne peut pas faire ci, on ne peut pas faire ça ». Non, nous sommes un groupe de coordination, donc je crois qu'il nous faut justement nous adresser à nos différents partenaires et leur demander d'identifier les éléments qui sont nécessaires afin que nous puissions mettre tout le système en place.

Autre commentaire que j'ai à faire. Il est relatif au groupe de travail intercommunautaire sur le nommage. Le dernier graphique que j'ai vu de la charte, le dernier calendrier, indiquait qu'il devrait pouvoir une proposition d'ici le 25 juin. Cela peut être optimiste parce qu'ils sont encore en phase de consultation, de discussion avec quelques conflits, mais en tous cas, nous pouvons partir de ce qu'ils ont dit comme étant une possibilité, le 25 juin. Merci.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci beaucoup. Russ, maintenant. À vous la parole.

Russ Mundy, est-ce que vous êtes là?

RUSS MUNDY:

Ça y est, j'ai mis mon micro en marche. Alors, je voulais commenter tout à l'heure sur ce qui a été dit par Kavouss. Je crois qu'il avait dit – si j'ai bien compris – que la mise en œuvre, en fait, ne s'appliquait qu'à ce qui nous vient du CCWG et du CCWG. En fait, je crois que ce n'est pas exact.

Il y aura des détails sur la mise en œuvre qui nous viendront d'autres communautés opérationnelles, beaucoup plus petites, bien sûr, et qui auront moins d'impact, mais je crois qu'on doit les prendre en compte. Par exemple, le contrat ou les contrats qui ont été identifiés par rapport à la proposition ou certaines des choses qui nous sont revenues de la NTIA. Je crois qu'en tant que groupe de coordination, et d'ailleurs on en parle sur le chat, notre travail inclut vraiment le rassemblement des points de vue de toutes les communautés opérationnelles sur la mise en application de leur plan tel qu'elles le connaissent. À mon avis, il est clair qu'il n'y a qu'une seule question à poser – en fait, il n'y a qu'une seule question à laquelle la NTIA – à laquelle nous pouvons répondre : est-ce que nous arriverons à respecter le délai de base? Eh bien, non. Maintenant, je pense que c'est à la NTIA de décider par rapport à ce que nous savons. Nous allons leur donner nos informations, leur dire où nous en sommes et ensuite, c'est à eux de décider quoi faire du contrat. C'est à eux de le faire.

PATRIK FÄLSTRÖM: Merci beaucoup. Milton?

Milton, je ne vous entends pas.

MILTON MUELLER: Est-ce que vous m'entendez maintenant?

PATRIK FÄLSTRÖM: Oui.

MILTON MUELLER:

Très bien. Milton Mueller prend la parole ici pour le procès-verbal.

Donc, en fonction de ce qu'a dit Russ, je voudrais dire qu'on a discuté du niveau de prolongement dont on avait besoin, s'il s'agit de cinq mois, six mois, un an, deux ans, trois ans. Je pense que c'est ça que la NTIA nous demande. Je ne pense pas qu'ils nous demandent quelle est la période de temps supplémentaire dont on aurait besoin, mais plutôt est-ce qu'en fonction de notre calendrier révisé, on aurait besoin de demander un prolongement?

J'aimerais bien être en mesure de leur dire combien de temps on aurait besoin, mais je ne pense pas que ce soit à nous de le dire. Si quelqu'un a d'autres informations, il pourrait bien dire ce qu'il veut. Chacun est libre de demander le temps qu'il veut.

D'autre part, il me semble qu'on ignore ici une autre partie très importante de cela. C'est la possibilité qu'il y ait du consensus, qu'il y ait un manque d'accord sur les différentes décisions, en particulier à ce point-là puisqu'on a déjà envoyé des réponses à la NTIA, on leur a déjà envoyé des propositions à la NTIA.

On aurait une période de commentaires publics en août normalement, qui a des résultats qui sont [peu clair 0 :40 :16]. On ne sait pas s'il va y avoir du consensus ou pas par rapport à cela. Il va y avoir – il pourrait s'avérer que l'on ait besoin d'un mois de plus, si on est optimistes, en tous cas.

Donc, je pense qu'ici, en définitive, on devrait se demander qu'est-ce qu'il faut que l'on réponde à la NTIA. Ce n'est pas nous qui contrôlons ce calendrier. C'est tout pour moi.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci.

Alissa?

ALISSA COOPER:

Merci, Patrik. Je voulais simplement retenir ce que Martin et Russ étaient en train de dire et essayer de répondre moi-même à cette question. Je pense qu'en tant qu'organe de coordination, il faudrait que l'on fasse des enquêtes par rapport à la période nécessaire pour la mise en œuvre. Je pense qu'on serait bien capable de pouvoir réunir ces informations et de les remettre à la NTIA. Ce n'est pas impossible pour nous de le faire.

Donc, je serais d'accord avec Russ Mundy. Martin, aussi, dit qu'il y a d'autres parties de la mise en œuvre qui dépendent du CCWG et qui doivent bien sûr être informées [peu clair 0 :41 :57] à la NTIA. Donc, la NTIA pourrait bien poser une question différente qui pourrait être envoyée aux communautés opérationnelles, par exemple, qui nous remettraient ces informations.

Alors, j'espère que l'on pourra agir de la sorte. Communiquer avec la communauté pour leur demander de répondre à ces questions. Il faudrait donc que l'on soit prêt à toutes les contingences possibles. Il n'y a personne qui dit que, par exemple, le [peu clair 0 :42 :34] sur une base consensuelle sur de différentes modifications qu'il faudrait que l'on fasse. On devrait essayer de désigner quel est le niveau d'information nécessaire pour pouvoir atteindre le consensus pour voir, en tous cas, quel est le travail nécessaire pour voir si on saura respecter les délais, que l'on ait en ce moment sur l'écran, ou pas. Si on ne peut

pas respecter ces délais, si on suppose que tout fonctionne correctement, que tout va bien, eh bien, on va supposer que les délais seraient respectés. Supposons qu'on respecte le travail qu'il reste à faire et qu'on a besoin de plus de temps, on pourrait commencer à estimer s'il nous faut six mois ou combien de temps nous faudrait-il, neuf mois, par exemple. Donc, je pense que c'est ça qu'il faudrait que l'on fasse. Il se pourrait qu'il nous faille neuf mois pour la mise en œuvre uniquement, par exemple. Donc, on pourrait se concentrer sur le temps qu'il nous faut, par exemple, pour pouvoir commencer à avancer avec la mise en œuvre.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci. Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Je n'entendais pas très bien Daniel lorsqu'il parlait, mais je voudrais dire qu'on ne peut pas parler de révision de comptes, de mises en œuvre et de responsabilité par rapport à la mise en œuvre, en dehors de notre groupe. Ça ne dépend pas de nous. On a différentes communautés. Et il ne nous faut pas d'autres types de réduction de compte parce que cela ne dépend pas de nous. Ce travail pourrait exiger une responsabilité, une transparence du CWG dans le cadre de la transition, dans le cadre du système de l'ICANN. Donc, le CWG, le CCWG et d'autres groupes pourraient faire des suggestions par rapport à l'élaboration de leur travail avant 2016.

Donc, je ne dis pas qu'il faut que l'on discute de la transition ou du plan de transition et de mise en œuvre, mais plutôt que cette mise en œuvre

liée à la mise en œuvre et à la responsabilité devrait être un sujet que l'on abordera avec prudence. C'est tout.

Il ne faut pas que l'on juge si on a raison ou pas.

PATRIK FÄLSTRÖM: Merci, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Merci.

PATRIK FÄLSTRÖM: On a bien compris votre message. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que c'est bien que cette lettre ait été envoyée aux autres groupes également. Parce que chacun de nous peut répondre par rapport au contexte dans lequel il opère. Donc, c'est ça que je semble avoir compris.

Manal.

MANAL ISMAIL: Merci, Patrik. Je ne comprends pas vraiment si on a à répondre à la lettre, incluant le temps spécifique nécessaire pour la mise en œuvre, s'il faudrait que l'on entre dans les détails de la mise en œuvre ou du plan de migration ou du plan de transition ou alors, est-ce que ces plans seraient internes aux communautés opérationnelles? C'est ça, ma première question.

Ma deuxième question est que pour avoir la mise en œuvre de mises en œuvre, il faudrait que l'on ait des calendriers de mise en œuvre, de contribution de participation au CWG, par exemple, qui est également chargé de la coordination du CCWG. Donc, comment est-ce que ce travail, en matière de centralisation du calendrier, avec le CWG, pourrait-il répondre aux délais nécessaires pour la mise en œuvre avant la transition finale de la proposition?

Je sais qu'on ne peut pas répondre en leur nom, mais je suis en train d'exprimer ma préoccupation et mes questions, mes doutes. C'est tout. Merci.

PATRIK FÄLSTRÖM:

Merci, Manal. Pour répondre ici à votre question spécifique par rapport au CWG, par rapport aux périodes de mise en œuvre et au temps qui est nécessaire pour eux, temps qu'ils pensent qui est nécessaire pour mettre en œuvre leurs propositions, il faudrait que le CWG évalue quelle est la période dont ils ont besoin, même s'ils ne comptent pas répondre spécifiquement avec ces informations. Comme Alissa a dit, il devrait essayer d'interagir – on devrait, nous, essayer d'entendre, d'écouter ce qu'ils ont à dire, ce qu'ils nous expriment comme nécessité. Peut-être que pour eux, ce qui est externe n'est pas ce qui est externe pour nous. Peut-être qu'ils savent quel est le délai nécessaire, mais ils ne nous ont pas dit. Ils ne sont pas obligés de nous le dire. Alors, voilà pourquoi je pense que des fois, l'interaction avec les différentes communautés opérationnelles à travers les connexions informelles que nous avons serait la meilleure approche pour nous d'ici la semaine dernière.

Alors, on a maintenant Xiadong et puis Jean-Jacques. Et je voudrais voir si Alissa veut essayer de résumer ou je le ferai moi-même, sinon. Donc, Xiadong, allez-y.

XIADONG LEE: Vous m'entendez?

PATRIK FÄLSTRÖM: Oui, on vous entend.

XIADONG LEE: Merci. J'ai un commentaire à faire. En tant que membre de l'ICG, est-ce qu'il serait nécessaire que l'on connecte nous-mêmes les informations nécessaires, obligatoires pour la transition ou pas? Est-ce que cela serait nécessaire vraiment pour pouvoir passer à l'étape de mise en place?

En tant que communauté, je pense d'autre part que c'est notre devoir de pouvoir transmettre le message des acteurs à la NTIA. Donc, on devrait être sûr des contenus des messages qu'on aura à transmettre. Merci.

PATRIK FÄLSTRÖM: Merci, Xiadong.

Je vais maintenant donner la parole à Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, Patrik. Ici Jean-Jacques. Je voudrais que l'on précise un peu quelques points qui sont un peu ambigus par rapport à lettre de la NTIA.

Ils parlent de mise en œuvre, mais est-ce que c'est vraiment la mise en œuvre d'une proposition. On ne sait pas vraiment s'il s'agit d'une mise en œuvre et si c'est la communauté qui devrait s'occuper de cette mise en œuvre ou si c'est eux qui vont s'en occuper.

Alors, je vois ici qu'il y a deux aspects différents pour répondre à cette lettre. D'une part, on a la nécessité de réponse – d'informations et puis, la considération de la communauté, si la communauté juge que cette question est également nécessaire. À partir de cette partie-là, je pense que pouvoir répondre, si l'on considère ces questions, il est nécessaire pour nous de communiquer avec la communauté. Ce serait à la communauté de participer.

D'autre part, le Gouvernement des États-Unis devrait également être inclus dans ce processus. Alors, on ne peut pas essayer de deviner ce que la communauté pense. Puisque c'est à la NTIA de s'occuper ou c'est au Gouvernement – à la communauté ou au Gouvernement de s'en occuper. Donc, il faudrait que l'on ait ces informations précisées. Qu'est-ce qu'ils veulent dire? Qu'est-ce qu'ils impliquent dans la mise en œuvre? Autrement, on est en mesure de répondre à la première partie, mais on ne peut pas garantir que l'autre partie de la lettre sera bien répondue.

PATRIK FÄLSTRÖM: Merci beaucoup. Maintenant, Alissa va prendre la parole.

ALISSA COOPER:

Je pense qu'on ait plus ou moins d'accord sur le fait que nous, la communauté, allons avoir besoin d'un peu plus de temps pour évaluer le contrat discuté par chacune des communautés, les propositions et la transition. À partir de cette lettre, on pourrait juger que les représentants de la communauté pourraient corriger les informations que nous avons par rapport au cadre de mise en œuvre. Mais il n'est toujours pas clair ce qu'ils n'impliquent pas « mise en œuvre », qu'est-ce qu'ils veulent dire par cela, quelle est l'information qu'il sera nécessaire d'ajouter à ce type de délai.

Donc, je pense qu'on devrait continuer de discuter de ce type de question. Pour certaines personnes, c'est peut-être clair, mais pour moi, la communauté pourrait bien penser que l'ICG va préparer un plan qui devra suivre... Donc, on devrait peut-être demander d'autres informations.

Mais le plan est toujours en cours d'élaboration, en tous cas, donc je ne pense pas qu'il soit nécessaire que l'on prenne plus de temps pour répondre à cette question de mise en œuvre. Il nous faut simplement des informations, des précisions sur ce qu'ils veulent dire par « mise en œuvre », si cela [peu clair 0 :55 :32] d'assurer cette partie de la mise en œuvre.

Alors, pour pouvoir avancer, il nous faudrait un peu plus d'information pour nous mettre d'accord sur cette partie de la mise en œuvre dans lequel il faudrait répondre et puis, vérifier ce que la communauté en pense et combien de temps il nous faudrait pour pouvoir avancer avec les propositions mêmes.

Alors, l'ICG devrait discuter du processus de finalisation de la proposition d'abord. Aussi, ce qui constitue à un processus interne.

Patrik, est-ce qu'il me manque une partie des questions à répondre?

PATRIK FÄLSTRÖM: Non. Je pense que c'est un bon résumé. Vous avez bien récapitulé, Alissa.

Est-ce que vous voulez assumer le contrôle de l'appel ou pas?

ALISSA COOPER: Oui, je pourrais essayer. Nous allons maintenant donner la parole à Wolf-Ulrich pour qu'il aborde la partie suivante de l'appel, qui est la préévaluation du CWG.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci, tout le monde. Est-ce que vous m'entendez? Allô? C'est Wolf-Ulrich qui parle. Vous m'entendez?

Nous allons donc passer à ce deuxième sujet, qui est cette question de préévaluation de la proposition du CWG.

Alors, je [peu clair 0 :57 :29] cette proposition d'aborder cette question interne, qui est notre préévaluation. Pensons à comment on pourrait [peu clair 0 :57 :46] de considérations publiques pour pouvoir évaluer si la proposition pourrait en fait être envoyée telle quelle à la NTIA. Donc [inaudible 0 :58 :06].

Maintenant, nous en sommes à la période de commentaires. Après la période de commentaires, nous allons renvoyer ceci aux parties prenantes, aux différents comités consultatifs, aux différents groupes de parties prenantes et il pourra y avoir davantage de commentaires également qui seront faits sur la base de cette proposition.

Quoiqu'il en soit, la cible de cette préévaluation, l'objection n'était pas de juger du contenu de la proposition en elle-même, mais plutôt d'essayer de voir si elle était réellement finalisée et si possible, d'identifier les questions qui pourrait être envoyée au CWG, pas aux commentaires publiques, mais peut-être de manière séparée avec pour objectif de les guider en termes des attentes que nous pourrions avoir.

Donc, voilà en fait l'idée de base des directives pour cette préévaluation de la proposition.

Alors, ce que j'ai donc fait, c'est que j'ai utilisé le même format, la même feuille que précédemment. Il y avait donc différentes questions et donc, on a essayé de trouver des réponses et il s'est avéré que certaines questions n'ont pas trouvé de réponse parce que le processus est en cours, mais il y en fait des questions qui restent par rapport à cette proposition, et c'est justement ce dont nous parlons depuis une heure, la question de bien comprendre le niveau de mise en œuvre qui sera détaillée dans cette proposition avant de l'envoyer à la NTIA.

La question, c'est en fait une question qu'on essaie d'éviter, et c'est de savoir si le plan, en fait, de la mise en œuvre est couvert et dans quelle mesure, à quel niveau de détails. Pour moi, je pense que c'est quand même des points majeurs.

Alors, en ce qui concerne les autres points de cette préévaluation, on peut les passer en revue rapidement. Comme vous pouvez le voir, il y a donc des délais. Par exemple, passons justement à ce point...

Est-ce que je peux contrôler la présentation sur Adobe ou est-ce que chacun peut contrôler son propre affichage?

ALISSA COOPER:

Je crois que chacun contrôle sa propre présentation sur l'écran.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Alors, passons à la deuxième page. « Uniformité des exigences par rapport à l'appel à proposition ». Donc, deux questions, comme vous le voyez, n'ont pas trouvé de réponse parce que nous attendons encore les commentaires avant finalisation de la proposition quant à la question de définition du consensus.

Alors, il y a deux options. Et, en fait, la définition est différente de celle que nous avons utilisée par le passé. Donc, il faut bien que nous nous comprenions là-dessus. Donc, le consensus est défini selon ce qui a été établi par le CCWG.

Ensuite, à la page 3. Le consensus n'a pas encore été atteint, normalement, puisque nous sommes encore en cours de travail.

Et si vous passez à la page 4, « Exigences de l'appel à proposition », pour ce qui est des critères de l'évaluation, nous allons donc les évaluer justement.

Le troisième critère, c'est donc la question de la surveillance proposée suite à la transition et des mécanismes relatifs à la responsabilité. Alors, qu'est-ce qui est suggéré ici? En fait, il y a deux étapes. La première étape, ce serait donc une proposition-cadre pour ainsi dire qui expliquerait un peu à quoi devrait ressembler cette nouvelle IANA. Et ce qui est nécessaire, c'est donc de fournir un plan de transition pour l'opérateur des fonctions IANA. Donc, ce plan devra être développé après la transition, donc dans les 18 mois. Donc, pour moi, il y a une question qui demeure dont on a parlé : est-ce que ceci suffit ou est-ce qu'il faudrait qu'il y ait davantage de détails qui soient donc donnés avant la transition?

Ensuite, en ce qui concerne les critères de la NTIA. Moi, il me semble, personnellement, que les critères, nous pourrions y répondre. Il est possible que nous n'ayons pas tous la même opinion là-dessus, mais en ce qui me concerne, c'était mon impression. Donc, à la fin, vous avez un critère relatif à une solution potentielle avec un gouvernement. Il faudra donc – donc, c'est une proposition qui ne tient pas, puisque la proposition ne sera pas basée sur le gouvernement. Donc, la seule question majeure qui demeure, ce serait la question que je présenterais au CWG, c'est donc la question du plan de mise en œuvre.

Donc, la question que je me posais en faisant cette préévaluation, c'est s'il y avait des commentaires. En tous cas, je suis prêt à discuter de ce que je viens de présenter. Est-ce que vous pensez qu'il faut le garder tel quel ou il y a d'autres commentaires? Est-ce qu'on passe à la période de commentaires?

Donc, voilà. Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Wolf-Ulrich.

MILTON MUELLER:

Est-ce que je peux prendre la parole?

ALISSA COOPER:

Oui, nous vous entendons.

MILTON MUELLER:

Donc, Wolf-Ulrich, vous avez donc bien identifié le fait que la proposition n'est pas terminée, vous avez fait tout ce que vous avez pu, tout ce qui était en votre pouvoir. J'ai certainement une question sur un point sur lequel je suis un peu perplexe. Donc, le critère NTIA, nous le savons, ce n'est pas une organisation gouvernementale, d'accord; nous reposons sur un modèle multipartite, d'accord, mais je pense qu'on pourrait en dire un petit peu plus par rapport au maintien de la sécurité, de la résilience ou de la stabilité [peu clair 1 :08 :17], mais ce n'est pas [peu clair 1 :08 :21] c'est la question des clients. Je n'ai pas bien compris ce que vous disiez avant le dernier paragraphe. Vous dites que les registres au début du processus de développement de la proposition n'ont pas conservé le *statu quo* avec aucun gros changement structurel. Qu'est-ce que cela signifie? Ne pas conserver le *statu quo*.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Ce n'est pas « décliné », c'est « ils n'ont pas été enclins ». C'est une erreur dans la phrase.

MILTON MUELLER: OK, OK. Moi, je pense qu'il y a des registres qui, effectivement, allaient dans ce sens, mais pas tous. Parce qu'il y a un certain nombre de ccTLDs qui appuyaient contract co et qui pensaient qu'il y avait – enfin, je pense qu'il y a eu quand même pas mal de discussions là-dessus. Moi, je me demande pourquoi vous avez mis cette phrase, pourquoi est-ce que vous avez décrit les choses ainsi.

ALISSA COOPER: Wolf-Ulrich, avez-vous une réponse à ça?

[DISCUSSIONS ENTREMÊLÉES]

MILTON MUELLER: Déjà, on pourra peut-être proposer de changer ce mot. Et puis, on peut en parler ensuite en ligne. J'ai terminé.

ALISSA COOPER: Merci, Milton. Moi, j'ai une question, Wolf. Je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire au # 3. Donc, appel à propositions, les exigences, le plan de transition qui est opposé à un autre point. Ce n'est pas bien défini. On parle d'un plan de transition. Est-ce que c'est un plan de transition qui s'éloigne du PTI? Est-ce que c'est en fait un organisme choisi par la communauté qui ne poursuit pas le PTI? Donc, il faudrait un plan de transition qui définisse cet éloignement de PTI. Moi, ce que je n'ai pas bien compris – en fait, je [peu clair 1 :10 :43] toute la proposition, mais je n'ai pas bien compris ce que vous voulez dire par là.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Si j'ai bien compris la proposition – peut-être que Milton pourra commenter là-dessus ou d'autres personnes qui sont membres de ce groupe pourront peut-être clarifier ce qui est écrit –, donc le cadre de la transition aux opérateurs... Donc, vous avez – cette proposition ne peut pas vraiment définir un cadre de travail pour cette transition pour l'opérateur. Mais ce cadre de travail, en fait, il doit être développé, on doit lui donner davantage de détails. Et j'imagine que pour cela, il faudra environ 18 mois pour tout élaborer. Donc, cela reste en suspens pour l'instant. Mais cela a un impact sur le plan en lui-même.

Alors, est-ce que cela est simplement – existe simplement parce qu'il doit remplacer autre chose? De toute façon, il faut qu'il y ait davantage de détails pour clarifier à la NTIA ce qui va se passer. En fait, c'est une question.

ALISSA COOPER:

D'accord. Merci. Je comprends un peu mieux maintenant.

Y'a-t-il d'autres personnes qui ont des commentaires, des questions par rapport à ce qui a été présenté par Wolf? Si vous avez d'autres pensées par rapport au CWG, par rapport à ce que vous avez lu sur la proposition également en elle-même...

Bon. De mon point de vue, je crois que la question relative au niveau des détails dans la proposition, c'est une question tout à fait pertinente. Maintenant, j'apprécie le fait que tous les détails sont en cours de travail et qu'il y a certains groupes qui ont beaucoup de détails, d'autres moins, donc je sais que ce n'est pas forcément une réponse que nous

pouvons apporter, mais en tous cas, je comprends que c'est une question qui demeure.

Je ne vois pas d'autres mains levées, donc je pense que nous pouvons – ah, attendez, il y a encore une personne. Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Donc, le statut de la proposition et la question de la fournir aux commentaires, eh bien, je crois que cela dépendra de ce qui sera décidé. Une fois que les commentaires publics auront été passés en revue, une fois que les points de vue des autres auront été identifiés, ils pourront déterminer ou décider de ce qui devra être inclus. Voilà.

ALISSA COOPER:

Merci, Kavouss. Oui, je pense que de toute façon, c'est ce à quoi on s'attend. Ce qu'on souhaitait simplement faire, c'est de vous poser des questions pour savoir si vous avez un petit peu des choses à dire dans les médias. Sinon, nous pouvons passer à notre point suivant dans l'ordre du jour.

Alors, nous avons maintenant un message de Steve Crocker sur la déclaration de l'ICG sur les contrats et autres accords. Donc, vous le voyez à l'écran. Donc, voilà la réponse que nous avons eue de Steve. Donc, en fait, l'ICANN est d'accord avec la déclaration que nous avons faite. Donc, je n'ai pas vu de réponse à ceci dans la liste. On peut toujours vérifier, voir s'il y a autre chose. Donc, voilà.

Mais je voulais simplement soumettre ceci au groupe, pour savoir s'il y a des discussions, des commentaires...

J'ai vu une main se lever, mais elle s'est baissée... Il y a quelqu'un qui voulait dire quelque chose?

DANIEL KARREBERG: Je crois qu'on pourra peut-être faire les choses rapidement. On peut simplement remercier le président du Conseil d'administration pour sa réponse et puis c'est tout. Passer à autre chose.

ALISSA COOPER: Oui, je suis d'accord.

Je vois que les gens sur le chat appuient cette proposition, donc c'est entendu. C'est facile.

Donc, nous pouvons maintenant passer au reste. Donc, approbation du compte-rendu de la dernière fois, du 22 avril.

Alors, voilà le compte-rendu du 22 avril de notre téléconférence. Donc, cela fait déjà un certain temps qu'il a été tapé, ce compte-rendu, donc j'espère que les gens ont eu le temps de les lire. Donc, je vais vous demander simplement de l'approuver.

Je vous laisse quelques minutes pour les regarder.

Très bien. Je ne vois pas d'objections. Donc, le compte-rendu est approuvé. Je vais donc demander au secrétaire de le faire.

Il nous reste alors un seul point sur l'ordre du jour, qui est la programmation des appels futurs. Patrik, est-ce que vous voulez modérer ici ce point ou vous voulez que je continue?

PATRIK FÄLSTRÖM: Pardon, j'étais en muet. Non, je pense que vous pouvez le faire vous-même.

ALISSA COOPER: Bien. Alors, pour les prochains appels, on a créé des sondages Doodle pour voir quelles étaient les disponibilités des gens qui participent. Je pense qu'on a eu un bon niveau de participation aujourd'hui, qu'il faudrait que l'on maintienne ce niveau d'intérêt et de participation et donc, discuter de ces questions de mise en œuvre dans un prochain appel pour pouvoir vraiment définir et conclure notre programme, notre calendrier de travail de l'ICG.

Donc, juste avant cet appel, j'ai vérifié que cette annonce n'a pas été faite pour l'instant, mais donc, je vous annonce à ce point-là qu'on aura un appel la semaine prochaine.

On a essayé également de programmer un appel pour le 10 juin. Je pense que cette période de deux heures a bien fonctionné aujourd'hui. C'est toujours mieux d'avoir du temps en trop, dont on pourrait se servir pour préparer l'appel suivant ou les réunions suivantes pour discuter des consultations publiques, par exemple. Alors, c'est vraiment utile de programmer les appels de deux heures. Puis, on aura la réunion de l'ICANN et il nous restera toujours une séance de travail... je ne sais pas si c'est le 26 ou le 25 juin... mais en tous cas, c'est le jeudi de la réunion de l'ICANN. Donc, c'est ce jeudi matin pour pouvoir avoir une réunion de conclusion pour tirer les leçons apprises lors de la réunion

de l'ICANN. Donc, lors de cette réunion, il s'agit de profiter de ce temps pour pouvoir créer un nouveau programme de travail.

Et puis, en juillet, on devrait fixer une date pour le premier appel après la réunion de Buenos Aires. Et le Secrétariat, bien sûr, va envoyer le calendrier habituel. Donc, si on n'a pas conclu avec les propositions pendant la réunion de l'ICANN, le nouvel appel nous permettra de discuter de la proposition que, j'espère, on aura reçue à la fin de la réunion de l'ICANN. Ce devrait être un appel de deux heures aussi après la réunion de l'ICANN.

On pourrait, bien sûr, modifier cela si, quand le moment sera venu, on n'a pas besoin d'autant de temps, mais pour l'instant, on va programmer deux heures, ce qui est bien mieux.

Y'a-t-il donc des commentaires, des remarques à faire sur ce programme potentiel?

Oui, Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci, Alissa. Après ICANN 53, les réunions sont vraiment provisoires. Donc, on va voir si c'est nécessaire d'avoir ces réunions ou pas? N'est-ce pas?

ALISSA COOPER:

Oui, c'est ça. Mais on voulait en tous cas noter ces dates pour que tout le monde ne prenne note dès maintenant, que tout le monde sache qu'il est possible qu'on ait ces appels.

D'autres questions? D'autres remarques? Martin.

MARTIN BOYLE: Merci, Alissa. C'est Martin. Je voudrais que l'on revienne sur la réunion de la fin juin. On a ici une réunion tentative jeudi. Donc, vers la fin de la réunion de l'ICANN. Cette réunion a été modifiée : elle a été passée à vendredi.

ALISSA COOPER: Non, en fait, c'est jeudi. On a fait une erreur ici.

MARTIN BOYLE: Bien! Ça me soulage. Donc, c'est bon, je n'ai rien à dire.

ALISSA COOPER: Oui, c'était juste une erreur.

Daniel.

DANIEL KARREBERG: C'est juste pour demander si on aura la participation à distance pour ces réunions de la fin juin.

ALISSA COOPER: Je pense que le Secrétariat nous demande ici d'autres informations, c'est bien ça?

DANIEL KARREBERG: Oui, il y a des questions de précision qu'il nous pose pour voir si, à la fin de la réunion de l'ICANN, on pourrait tous savoir ces autres calendriers pour la discussion de la proposition du CWG, pour discuter de ces questions officiellement.

Donc, ce pourrait ne pas être vraiment utile de faire cela *ad hoc* à la fin de juin. Il pourrait y avoir un conflit entre les différents calendriers, les différentes possibilités...

ALISSA COOPER: Alors, vous dites qu'après l'appel du 8 juillet, vous voulez avoir des appels *ad hoc*? C'est ça, ce que vous dites?

DANIEL KARREBERG: En fait, je préférerais que l'on agisse de cette manière. Et d'après ce que Kavouss a dit – lui parlait même de la fin juin. Donc, on parlait de la fin de juin ou des réunions du début juillet, lui parlait de fin juin. Mais il me semble que ce devrait être après la réunion du 8 juillet, pour être plus pratique.

ALISSA COOPER: Oui, je pense que ce serait plus facile pour les gens, de programmer après le 8 juillet. C'est vrai. Cela nous permettra donc de programmer l'appel du 8 juillet et puis voir comment continuer à partir d'août.

DANIEL KARREBERG: C'est toujours plus simple d'annuler des appels lorsqu'on a déjà prévu de participer à un appel que de programmer un appel en peu de temps, c'est ce que je voulais dire.

ALISSA COOPER: Bien. Alors, s'il y a des exceptions, des objections – je pense qu'on travaillera avec le Secrétariat pour programmer ces appels de juillet et d'août.

PATRIK FÄLSTRÖM: Bien sûr.

ALISSA COOPER: Merci.

Y'a-t-il d'autres remarques sur ce calendrier d'appel?

Bien. Super. Alors, il me semble qu'on a fini ici. Ça y est. 90 minutes étaient peut-être un peu plus précises comme période nécessaire. Je vous remercie tous et on se reparlera la semaine prochaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]